

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE A L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DU MERCREDI 2020/2021

Nom de l'enfant.....Prénom.....

Merci de cocher les cases qui correspondent à votre choix

1. ACCUEIL DE LOISIRS

- Tous les mercredis toute l'année Matin Soir Journée
- Occasionnellement : s'inscrire sur le portail des familles*

Pensez à inscrire votre enfant au repas lorsque vous l'inscrivez à l'accueil de loisirs.

*Portail des familles :

Un lien pour accéder au portail des familles est disponible sur le site internet de la commune (www.feneu.fr), rubrique enfance et scolarité, sous rubrique centre de loisirs.

2. TARIFS ET PAIEMENT

1) Tarifs garderie péri- scolaire

<u>QUOTIENT</u>	<u>TARIF DEMI JOURNEE</u>	<u>TARIF JOURNEE</u>
0 à 600	4,50€	7,00
601 à 850	6,00€	9,00
851 à 1050	6,50€	10,00
1051 à 1300	6,65€	10,50
A partir de 1301	7,00€	11,00
Prix du repas :	3.70€	3.70€
Tarif hors commune	9,00€	14,00€
Tarif garderie : 0€85 la ½ heure		
Tarif supplément sortie : 3€00		

2) Paiement

Le paiement se fera, à réception de la facture, par prélèvement automatique, chèque ou virement à l'ordre du receveur municipal (coordonnées du centre de paiement notées sur les factures). Le paiement par chèque CESU est désormais possible pour les frais de l'accueil de loisirs du mercredi.

L'inscription de notre (nos) enfant(s) à l'accueil périscolaire du mercredi est un contrat que nous passons avec la commune. En la signant, nous nous engageons à respecter le règlement intérieur de l'accueil périscolaire du mercredi.

Pris connaissance du règlement, lu et accepté le :

Signature par les représentants légaux :